

3-2

# Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

ALT

Exercice 20 23

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
<b>60 - Achats</b>		€	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	20500	€
Achats stockés (matières premières, autres)		€	<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>		€
Achats d'études et de prestations de services		€	<b>74 - Subventions d'exploitation (13)</b>		€
Achats de matériel, équipements et travaux		€	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)		€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)		€	drdjcs paca alt	57000	€
Achats de marchandises		€			€
Autres achats	3000	€	Région(s)	17000	€
<b>61 - Services extérieurs</b>		€			€
Sous-traitance générale		€	Département(s)		€
Redevances de crédit-bail		€			€
Locations mobilières et immobilières	77000	€	surcoût segur	3300	€
Charges locatives et de copropriété	8400	€	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>	21500	€
Entretien et réparations	3000	€	Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)		€
Primes d'assurances	1700	€	Territoire Marseille-Provence		€
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)		€	Territoire du Pays d'Aix		€
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		€	Territoire du Pays Salonais		€
Personnel extérieur		€	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile		€
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2700	€	Territoire Istres-Ouest Provence	21500	€
Publicité, information et publications		€	Territoire du Pays de Martigues		€
Transports de biens et transports collectifs du personnel		€	Communes	8000	€
Déplacements, missions et réceptions	1800	€	port saint louis du rhône politique de la ville	7000	€
Frais postaux et de télécommunications	1000	€	miramas politique del a ville	5500	€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	2000	€	fos sur mer 4000 et miramas droit commun 4000	8000	€
<b>63 - Impôts et taxes</b>		€	Organismes sociaux (détailler) :		€
Impôts et taxes sur rémunérations		€	Fonds européens		€
Autres impôts et taxes		€	L'agence de services et de paiement		€
<b>64 - Charges de personnel</b>		€	Autres établissements publics		€
Rémunérations du personnel	31197	€	Aides privées		€
Charges sociales	12903	€	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		€
Autres charges de personnel	3300	€	Dont cotisations, dons manuels ou legs	200	€
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		€	<b>76 - Produits financiers</b>		€
<b>66 - Charges financières</b>		€	<b>77 - Produits exceptionnels</b>		€
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		€	<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>		€
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		€	<b>79 - Transfert de charges</b>		€
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>		€			€
CHARGES INDIRECTES			RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES		
Charges fixes de fonctionnement		€			€
Frais financier		€			€
Autres		€			€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	148000	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	148000	€
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES <sup>14</sup>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		€	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>		€
Secours en nature		€	Bénévolat		€
Mise à disposition gratuite biens et prestations		€	Prestation en nature		€
Personnel bénévole		€	Dons en nature		€
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	148000	€	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	148000	€

Fait à : ISTRES

Le 29/09/2022

Cachet de l'association

Signature du Président

**CLLAJ**  
Du territoire de Ouest Provence  
Les Echoppes C7  
13800 ISTRES

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics ne sont pas à considérer comme des engagements et ne tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations sur le règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « du pied » du compte de résultat.

accueil@claj-ouestprovenche.fr

Page 24 sur 40

Reçu au Contrôle de légalité le 20 janvier 2023

